

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge**Déposé / Reçu le**

20 MAI 2026

au greffe du **Greffe** de l'entreprise
françophone de BruxellesN° d'entreprise : **0829 981 686****Nom**(en entier) : **GRAPEVINE COMMUNICATIONS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Boulevard Saint-Michel, 47 à 1040 Bruxelles****Objet de l'acte : Transfert du siège social**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 1 avril 2026 à 18 heures :

Première résolution

L'assemblée accepte, à partir de ce jour, le transfert du siège social du Boulevard Saint-Michel 47 à 1040 Bruxelles vers la Chaussée de Louvain 496 à 1380 Lasne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30 après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Mark Rogerson
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/05/2026 - Annexes du Moniteur belge